

17ème législature

| | | |
|---|---|--|
| Question N° : 811 | De M. Sylvain Berrios (Horizons & Indépendants - Val-de-Marne) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques | | Ministère attributaire > Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche |
| Rubrique >automobiles | Tête d'analyse >Reconduction du « leasing » social | Analyse > Reconduction du « leasing » social. |
| Question publiée au JO le : 15/10/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024 | | |

Texte de la question

M. Sylvain Berrios attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques, sur le dispositif de *leasing* social permettant l'acquisition d'un véhicule électrique pour 100 euros par mois. En effet, le Président de la République promettait lors de sa campagne un dispositif de *leasing* social pour acquérir un véhicule électrique pour 100 euros par mois. Le dispositif, lancé le 1er janvier 2024 pour les foyers les plus modestes, a rencontré un large succès avec plus de 90 000 demandes enregistrées dès le premier mois. Ce dispositif permettait d'une part d'aider les Françaises et les Français les moins aisés dans la location ou l'acquisition d'une voiture mais également d'accélérer la transition du parc français automobile vers l'électrique. Considérant l'ensemble de ces éléments, il lui demande si le dispositif sera reconduit malgré les coupes budgétaires prévues dans le projet de loi de finances pour 2025 mais également de préciser sa feuille de route en matière de mobilité électrique.